

case postale 312
1800 Vevey

info@cttvevey.ch
www.cttvevey.ch

« Club veveysan de tennis de table »

Concept de protection pour les manifestations

Applicable dès le 2 septembre 2020

Version : 01 septembre 2020

Auteur : Pierre Colomer

1.1 Personnes responsables

Pour les matchs de LNB :

- En général : Gregory Ducrey
- En cas d'absence de celui-ci : Julien Bregger

Pour les autres matchs de championnat :

- Capitaine de l'équipe

Pour les tournois et autres événements internes :

- En général : Gregory Ducrey
- En cas d'absence de celui-ci : Pierre Colomer

1.2 Traçage des contacts

Une liste de présence sera circulée lors des matchs accueillant des spectateurs et lors des tournois et autres événements internes. Toutes les personnes présentes seront demandées de s'inscrire avec des coordonnées suivantes : nom, prénom, numéro de téléphone. Le formulaire contient également la recommandation de télécharger l'app SwissCovid. Il sera conservé pendant 14 jours.

Les événements ne dépasseront pas 300 personnes.

1.3 Mesures d'hygiène

Le CTT Vevey mettra à disposition des désinfectants à chaque entrée et demandera, au moyen de panneaux, à toutes les personnes entrant dans le bâtiment de se désinfecter les mains.

Des toilettes sont accessibles, du savon est toujours à disposition.

Le CTT Vevey fournit des désinfectants aux joueurs à l'entrée de la salle.

Les vestiaires, les douches et les toilettes sont nettoyés régulièrement par l'école.

La salle sera aérée pendant une pause lors du match.

1.4 Règles de distance

Les règles de distance sont rappelées sur une pancarte au mur de la salle. En cas de tournoi ou événement interne où un nombre important de personnes est attendu, les flux de personnes seront guidés par des marquages.

Le responsable Covid-19 vérifiera à intervalles réguliers que les règles de distance sont respectées.

1.5 Personnes présentant des symptômes de maladie

Le CTT Vevey n'autorisera pas l'accès aux personnes présentant des symptômes de maladie tels que toux, fièvre, douleurs musculaires, troubles de l'odorat ou du goût, diarrhée ou nausées.

1.6 Lignes directrices pour les matchs

Des séparations de tables seront placées entre les tables, et les chaises des coaches seront placées à l'extérieur des séparations des tables et de manière à respecter la distance minimale de 1,5m entre elles.

Les équipements de tournoi, tels que les compteurs et les cartes, ne seront utilisés que par une seule personne et seront nettoyés avant d'être utilisés par une autre personne.

Entre tous les matchs, une courte pause sera prévue pour permettre aux joueurs et aux coaches de quitter l'aire de jeu avant que les joueurs suivants entrent dans l'aire de jeu pour éviter de se croiser entre les séparations.

1.7 Règles spéciales pour les rencontres de ligue nationale et les compétitions impliquant des joueurs étrangers

Le CTT Vevey assure de respecter toutes les règles de quarantaine (si nécessaire) concernant la présence de son joueur français.

1.8 Restauration

Il n'y aura pas de restauration lors des matchs de championnat.

S'il est prévu d'organiser de la restauration lors d'un tournoi ou événement interne, un concept de protection spécifique sera mis en place avant l'évènement.

Vevey, le 1er septembre 2020

Pierre Colomer
Secrétaire du CTT Vevey

